



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Marina VILLARD
- Xavier GRANJON
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

Absents excusés

- Olivier BONNEFOY
- Isabelle PONCET
- Emmanuel ROUSSET

▪ Convention THD entre la commune et la CCMDL :

Pour rappel, le SIEL-TE a créé un service public relatif aux réseaux et services locaux de communications électroniques, auquel ont adhéré en 2013 tous les établissements publics de coopération intercommunale, membres du Syndicat.

Le réseau Très Haut Débit et les usages divers relevant des différentes collectivités et acteurs multiples étant en fin de réalisation, il est nécessaire de faire vivre ce réseau et de prendre en compte ses évolutions telles que dévoiements, renforcements, extension, enfouissements, sécurisation.

Dans cette optique, la CCMDL a renouvelé son adhésion, pour une période initiale de six ans, puis ensuite par tacite reconduction annuelle, au service public de communications électroniques du SIEL-TE Loire, par le biais de la signature d'une convention qui précise les modalités techniques et financières de cette adhésion.

Dans ce cadre, un projet de convention prévoyant la prise en charge des dépenses relatives à la partie « extension de réseaux » va être mise en place entre la CCMDL et la commune.

▪ Subventions Communales:

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : CEDO : 153€, ADMR : 168 €, Association des infirmes cérébraux : 122 €, ADAPEI : 122 €, Prévention routière : 50 € (si intervention à l'école), Lire et faire lire : 100 €, lycée agricole Ressins : 40 €, AFM Téléthon : 100€.

Pour les associations de Grammond : Familles Rurales, CEDO, ACCA, FNACA, Club de l'amitié, Sou des Ecoles, Tourisme et loisirs et Avenir Foot Pays de Coise, le Conseil décide de leur verser 150 € pour financer une partie de la location d'une salle communale.

La commune versera à l'Epi, la somme de 129 € correspondante à des remboursements de frais.

▪ Convention mise à disposition des locaux à Familles Rurales :

La compétence enfance jeunesse est désormais intercommunale. Une convention entre l'AFR, la CCMDL et la commune a été signée pour que la CCMDL continue de financer les actions de l'association à l'intention des enfants et des jeunes (centre de loisirs et pôle jeunes). Une convention va être mise en place pour la mise à disposition de locaux entre la commune et l'AFR.

▪ Prévisions budgétaires :

Au niveau du budget de la commune, la réfection de la salle du périscolaire sera l'un des principaux investissements. La commission budget va se réunir pour faire le point sur les différents budgets.

▪ Questions diverses

À l'occasion du 3ème Printemps des Poètes dans les Monts du Lyonnais, une Caravane Poétique va sillonner le territoire tout au long du mois de Mars. Cette caravane sera à Grammond le mardi 10 et mercredi 11 mars, sur la place à côté de l'école.

Pendant ces 2 jours, la Caravane sera ouverte à toutes et tous, dès le matin jusqu'en début de soirée. Dans et autour de la Caravane, vous trouverez une bibliothèque poétique, des poésies et témoignage sur le courage à écouter dans des casques un peu partout, des jeux poétiques au long cours, des expositions... Vous pourrez vous enregistrer en train de lire un texte, partager un témoignage sur le courage, boire un coup, grignoter du pop-corn, taper ce qui vous vient à la machine à écrire ou encore participer à un atelier d'écriture pour les plus grands, et bien d'autres choses encore à venir.

Un atelier pour écrire "ensemble", d'une durée d'environ une heure destiné aux enfants à partir de 12 ans ou à des enfants plus jeunes s'ils sont très à l'aise avec l'écriture, avec une intervenante super dynamique devrait être mise en place. Plus d'infos sur : www.lafabrik-moly.fr ou www.printempsdespoetesmdl.fr.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **Mars 2004**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Les Journées de la Petite Enfance des Monts du Lyonnais**

Du 25 février au 4 avril 2020, a lieu les journées de la Petite enfance des Monts du Lyonnais. Il s'agit d'ateliers pédagogiques à partager entre enfants (de 0 à 6 ans). Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Service de la Petite Enfance de la CCMDL au 04 74 70 58 03 ou par mail à l'adresse suivante : enfance@cc-mdl.fr.

✓ **Bourses Initiatives Jeunes (pour les jeunes de 11 à 17 ans):**

Tu as un projet personnel ou entre copains ? Décroche une bourse pour t'aider à la réaliser ! Qu'il soit humanitaire, environnemental, sportif, citoyen, artistique, solidaire... Donne vie à ton projet.

Pour plus d'informations contacte le service Jeunesse de la Communauté de Communs des Monts du Lyonnais au 04 78 19 05 14 ou par mail à l'adresse initiatives.jeunes@cc-mdl.fr.

✓ **Comptage de lièvres :**

Une opération de comptage de lièvre aura lieu sur la commune la semaine **du 9 au 13 mars 2020**. Ces estimations s'effectueront le soir, à partir de 20 heures, à l'aide d'un véhicule muni de projecteurs spéciaux.

✓ **Piscine d'Hurongues :**

Du 24 février au 6 mars 2020 (vacances scolaires), la piscine d'Hurongues organise des mini-stages de natation pour les enfants, du lundi au vendredi de 10h15 à 11h30. La séance est à 6,15 €. Infos et inscriptions au 04 78 48 42 81.

✓ **Rallyes**

Pour rappel, le rallye régional Baldonérien passe à GRAMMOND le 7 mars 2020. La course se déroulera le samedi et non pas le dimanche comme habituellement.

Le 28 mars 2020, notre commune accueillera également une randonnée cycliste « Rando Cyclo des Vieilles Pierres ». La manifestation se déroulera de 8h30 à 17h.